

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	377	210	210	23

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	289	174	174	20	87 %
			Masculin	88	36	36	3	13 %
			Total	377	210	210	23	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	46	2	2	0	0 %
				AB	88	23	23	2	8,7 %
				B	109	89	89	16	69,6 %
				TB	88	85	85	5	21,7 %
				TBF	10	10	10	0	0 %
				Total	346	209	209	23	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	11	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	17	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	4	0	0	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	12	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	320	199	199	21	91,3 %
			En réorientation	33	9	9	2	8,7 %
			Non scolarisés	21	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	377	210	210	23	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	132	97	97	9
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	49	25	25	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	46	21	21	5
			Autres doublettes	112	66	66	6
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Lettres / Histoire - Double licence Lettres - Histoire (20622)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	38,9 %	46,4 %	46,4 %	39,1 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	14,5 %	12 %	12 %	13 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13,6 %	10 %	10 %	21,7 %
		Autres doublettes	33 %	31,6 %	31,6 %	26,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues en français, en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues...	Bulletins de 1ere et de Terminale.	Essentiel
	Toutes les spécialités sont prises en compte équitablement dans le classement.	Bulletins de 1ere et de Terminale.	Essentiel
	Néanmoins, les spécialités LLCER, HLP, Arts : Histoire des arts, Théâtre, Arts Plastiques, Arts du Spectacle, HGGSP, et/ou LLCA sont conseillées	Bulletins de 1ere et de Terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, appréciations bulletins	Très important
	Savoir rédiger, argumenter, synthétiser Maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe	Notes en français issues des résultats de contrôle continu en 1ère et des épreuves anticipées du baccalauréat de Français (écrit et oral)	Très important
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir	Fiche Avenir, lettre de motivation, appréciations bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir, appréciations bulletins	Complémentaire
	Connaissance de la formation	Exposer ses connaissances des attendus de la formation figurant sur Parcoursup dans la lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Participation aux cordées de la réussite.	Participation aux cordées de la réussite.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidat.e.s dont les résultats académiques étaient inférieurs à un certain niveau n'ont pas été classé.e.s.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidat.e.s à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures). Attention à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Pensez à postuler pour plusieurs formations.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers